

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, – ÉGALITÉ, – FRATERNITÉ

*_**

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

DISCOURS

prononcé le 7 juillet 1891

par

M. TH. BERGÈS

Gouverneur p. i. de la colonie

à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire

Du Conseil Général

SAINT-PIERRE

Imprimerie du Gouvernement

—

1891

DISCOURS

prononcé le 6 juillet 1891

par

M. Th. BERGÈS, Gouverneur p. i. de la colonie

à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire

du Conseil Général

des Îles Saint-Pierre et Miquelon.

._._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*._*

Messieurs les Conseillers généraux,

Dans quelques jours, je l'espère, M. le Gouverneur titulaire, qui a été retenu en France par le soin même de vos intérêts, pourra traiter avec l'autorité qui s'attache au caractère dont il est revêtu, à ses services et aux éminentes qualités qui le distinguent, les questions importantes qui sont inscrites à votre ordre du jour. Puisque, en attendant son arrivée, j'ai l'honneur d'ouvrir votre session ordinaire de juillet, j'en profiterai, ne sortant point de mes attributions administratives, pour vous présenter un résumé sommaire de la situation du budget local, la connaissance exacte de vos ressources et du mouvement de vos finances étant, d'ailleurs, indispensable aux décisions que vous allez prendre.

A ce point de vue je trouve de réels avantages à la fixation à cette époque de l'année, de la première session du Conseil général, qui se tenait antérieurement au mois de mai ; venant immédiatement après la clôture définitive de l'exercice précédent elle permet, d'une part, de vous fournir le chiffre certain des sommes versées à la caisse de réserve et par conséquent de placer sous vos yeux le tableau toujours utile de ces économies précieuses qui sont, pour la Colonie, une des principales garanties de l'avenir ; d'autre part, par un examen comparatif entre les périodes analogues des deux exercices, périodes d'application du budget qui n'embrassent pas moins des six premiers mois et pendant lesquelles se réalisent à peu près la moitié des recettes, vous êtes à même de suivre d'une façon précise les fluctuations qui pourraient affecter l'économie générale de votre système budgétaire et, par suite, d'en assurer l'équilibre par des mesures dont il serait certainement superflu, le cas échéant, de signaler la nécessité à votre sage prévoyance.

Ce sont ces deux éléments d'appréciation générale que je vous demande d'abord la permission de vous soumettre.

Au 1^{er} avril dernier, date à laquelle mon honorable prédécesseur me faisait la remise du service, l'encaisse de vos réserves s'élevait à 294.248 fr. 42

Sur cette somme j'ai dû conformément aux vote de vos assemblées précédentes prélever pour les travaux du curage du barachois..... 60.000. 00

qui n'ont point été dépensés, mais, versés au compte du Service Local.
Le solde au 30 juin était donc de 234.248 42

La liquidation de l'Exercice 1890 a montré que l'excédant des recettes sur les dépenses s'élevait à 93.830 83

versé à la Caisse de réserve dont l'encaisse effectif est donc aujourd'hui de 328.079 25

Quant aux résultats semestriels de l'Exercice en cours ils ne s'écartent point sensiblement de ceux de la période correspondante de 1890.

Les recettes ordinaires constatées au 30 juin 191 s'élèvent à222. 388 fr. 31 indiquant un fléchissement d'une trentaine de mille francs, dû, pour la plus grande partie, c'est-à-dire pour 27.500 francs, à la suppression des patentes et de l'impôt foncier, mais ces recettes restent encore supérieures aux prévisions et on peut dire que votre budget, malgré l'abandon des ressources qu'il tirait de ses contributions directes, n'a rien perdu de son élasticité, seulement vous ne seriez point surpris si, à la fin de l'exercice, nous ne pouvions vous enrichir des reliquats importants dont nos prédécesseurs s'enorgueillissaient à juste titre.

Cette situation financière est certainement bonne et solide, elle ne nous dispense pas toutefois d'une prudente circonspection et nous ne sommes assurés de la maintenir qu'à la condition de soumettre à l'examen le plus sévère, toutes nos dépenses, les unes après les autres, et d'éliminer résolument celles qui ne sont point d'une utilité réelle et immédiate ; c'est le moyen le meilleur de se préserver des illusions dangereuses et des calculs trompeurs, c'est le programme que l'administration a eu constamment sous les yeux en engageant les travaux prévus à votre plan de campagne, et dont la plupart cependant sont aujourd'hui en cours d'exécution, grâce à la sollicitude de la Commission coloniale secondée par l'intelligente activité de M. le Chef du service des Pont-et-Chaussées.

Malgré les rigueurs d'une saison exceptionnelle et qui s'est prolongée jusqu'à ces derniers jours nous avons pu répondre aux désirs que vous nous faisiez connaître dans votre dernière session.

Vous avez vu réparer sous vos yeux ces cales et ces quais dont le mauvais état, connu de tous, était pour le commerce local une cause d'appréhensions continuelles, il nous reste à achever la restauration de la cale Lescaméla, à protéger au moyen de défenses en bois les parements du quai La Roncière, à remplacer le pontage de la cale centrale. Bien que, par les crédits ouverts au budget, vous n'ayez point prévu une reconstruction aussi vaste et aussi générale nous espérons cependant pouvoir mener cette tâche à bonne fin sans compromettre en rien nos finances.

Les travaux de la digue ont également subi une forte impulsion, nous avons obtenu, à ce jour, un prolongement de 18 mètres, grâce à l'emploi de caisses en bois en grume qui ont résisté à tous les assauts de la mer, alors que tout était enlevé alentour. Nous croyons pouvoir garantir pour cette année l'achèvement complet de cette barrière protectrice en employant le système que je viens de vous rappeler, système qui offre les garanties d'une résistance éprouvée ; la partie restant à exécuter est d'environ 40 à 45 mètres.

Enfin toutes les routes de la colonie, rechargées dans leurs portions principales, protégées par des fossés d'écoulement contre les eaux stagnantes qui les défoncent, poursuivies à travers mille difficultés sur plusieurs centaines de mètres vous prouvent encore que sur ce point la vigilance de l'administration n'est point en défaut et qu'elle fait un bon et sage emploi des sommes qui ont été mises à sa disposition.

Je ne parle que pour mémoire, des tranchées exécutées au réservoir du Pain de Sucre et qui ont arrêté les déperditions d'eau considérables que supportait ce bassin si nécessaire à la sécurité de la ville, des grosses réparations qui s'imposaient pour la plupart des édifices coloniaux, j'ai hâte d'arriver à celui de vos travaux que vous considérez avec raison comme le plus important de tous, sur lequel vous fondez les plus légitimes espérances et dont le succès serait le plus beau témoignage de ce que peut concevoir et exécuter la vaillance d'un petit pays entreprenant avec ses seules ressources une œuvre utile à tous, vous avez deviné que je voulais parler du curage du barachois.

Après beaucoup de contre-temps le chaland porteur a pu être lancé ces jours derniers, on s'est mis immédiatement au montage de l'appareil et les dragages seront commencés vers le 20 juillet, nous touchons, vous le voyez, à l'expérience définitive et nous saurons avant peu quels services nous pouvons attendre de l'outillage puissant que vous avez acquis. Il serait téméraire dans ces conditions

de former des hypothèses et de se leurrer de vains espoirs, il faut apporter dans les travaux publics beaucoup de patience, de persévérance et peu d'imagination, mais il est permis d'avoir confiance. M. le Chef du service des Travaux et M. Holdsworth, le mécanicien de la drague, n'ont point perdu leur temps, ils ont procédé à des sondages assez nombreux pour être fixés sur la nature des fonds qu'ils vont avoir à creuser, ou à déblayer, et ils pensent que si l'extraction présente dans certaines parties de véritables difficultés, elle pourra néanmoins se faire, lentement peut-être, mais économiquement à coup sûr avec l'instrument que nous possédons.

Sur ce point encore et bien que le projet primitif ait subi des modifications nécessaires mais coûteuses, je puis vous donner l'assurance que nous ne dépasserons pas les crédits que vous nous avez ouverts.

A ce résumé des travaux entrepris se lie étroitement l'une des trois grandes questions qui vont dominer vos débats. M. le Directeur de l'Intérieur vous dira quel malentendu s'est élevé entre le Département et la colonie au sujet du maintien des disciplinaires ; tandis que vous supposiez qu'on vous conserverait cette main-d'œuvre économique en vous imposant seulement des conditions peu différentes du passé, le Département considérant qu'il ne vous accordait cette faveur que sur vos pressantes sollicitations, comprenait implicitement que vous en acceptiez toutes les charges, et, prenant une mesure qui s'appliquait à toutes les colonies qui avaient formé la même demande, il supprimait du budget colonial la solde des officiers et sous-officiers ainsi maintenus, et laissait aux budgets locaux le soin d'y pourvoir.

Vous apprécierez, Messieurs, si pour l'avenir les avantages que vous devez retirer de l'emploi des disciplinaires sont appelés à compenser les inconvénients résultant de la majoration de vos dépenses, mais je ne crois pas que dans l'état actuel des choses vous puissiez vous refuser à acquitter une dette, dont l'importance dépasse sans doute vos prévisions, mais qui n'en a pas moins été contractée.

J'aborde enfin, Messieurs les Conseillers généraux, le point capital de votre session, cette discussion du tarif général des Douanes, dont vous avez été déjà saisis et dont une commission, nommée par vous, prépare en ce moment une étude approfondie.

Vous apportez dans ces matières une compétence si consommée, une science si complète des affaires que je ne saurais songer un seul instant à m'attarder au côté technique de la discussion, mais quand la Métropole vous demande de favoriser le pavillon national et de réserver, sur votre marché, à son commerce et à son industrie la place qui doit leur appartenir, vous ne comprendriez pas que je garde le silence.

Ce que je tiens surtout à vous dire c'est que si la France continentale vous demande certains avantages, en échange d'une protection qui vient encore de se manifester avec une sollicitude dont vous avez tous apprécié le zèle et la vigilance, elle n'entend point j'en suis convaincu, vous imposer des sacrifices au dessus de vos forces, et le soin qu'elle a pris de vous signaler les nombreux produits qui pouvaient être l'objet de dégrèvements indique assez avec quelle largesse d'esprit elle entend appliquer le système économique soumis à vos avis. Mais vous trouverez aussi juste et rationnel que, menacée dans sa production intérieure par des mesures prohibitives édictées à nos côtés même par l'étranger, elle invoque la solidarité qui l'unit à ses colonies et réclamer leur concours fraternel pour adopter un régime d'appui mutuel, de confiance, de vérité politique et économique, qu'elle forme en un mot avec la France d'outre-mer un pacte de défense, un véritable pacte national.

Ce n'est pas la première fois, je le sais, que vous avez été invités à vous prononcer en ce sens. Vous avez toujours accueilli avec un dévouement patriotique les propositions qui vous étaient faites, vous n'hésitez pas à consacrer aujourd'hui par vos tarifs les modifications qui pourront être adoptées sans apporter un trouble trop profond dans votre existence commerciale et vous resserrerez ainsi, plus indissolublement encore, les liens si étroits, et si chers qui vous unissent à la mère-patrie.

En terminant, Messieurs, je ne rappellerai que d'un mot le douloureux sinistre qui détruisait il y a quelques semaines à peine plusieurs maisons de cette ville, car je n'ignore pas que, lorsqu'il s'agit de venir en aide à des infortunes imméritées tous les cœurs dans cette enceinte battent à l'unisson, toutes les mains s'ouvrent spontanément pour secourir le malheur.

C'est sur ce sentiment de généreuse fraternité qui confond dans un même culte : la patrie, les institutions et le sol natal, que je tiens à m'arrêter en ouvrant votre session, il vous guidera j'en suis certain, pendant toute la durée de vos travaux, comme il nous unit en ce moment dans les vœux que nous formons pour le bonheur et la prospérité de la France, de la République, de la colonie de Saint-Pierre et Miquelon.

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Colonie !

Document téléchargé de Gallica, bibliothèque numérique de la BNF, et retapé.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Saint-Pierre. – imprimerie du Gouvernement.